

ATTESTATION D'ASSURANCES

Nous soussignés, **NSIA ASSURANCES**, Compagnie d'assurances Immeuble Manzi, Angle Avenue Noguès Rue A43 Plateau, 01 BP 1571 ABIDJAN 01, certifions par la présente que la société:

SOS BOULONNERIE
01 BP 1262 ABIDJAN 01, 77 RUE DES FOREURS
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

a souscrit un contrat d'assurance **MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE** par l'intermédiaire de **GRAS SAVOYE COTE D'IVOIRE**, courtier en assurances sous le numéro **1002 312 16 0003 D**, valable du **1^{ER} JANVIER 2016** au **31 DECEMBRE 2016** et renouvelable par Tacite Reconduction d'année en année.

Cette assurance couvre tous les bâtiments, matériels, mobiliers, agencements, installations et les marchandises dans les magasins, entrepôts et établissements aussi bien propriétés de **SOS BOULONNERIE** que ceux loués par elle.

Les garanties s'exercent dans les conditions et limites fixées par le contrat d'assurance dont référence figure ci-dessus.

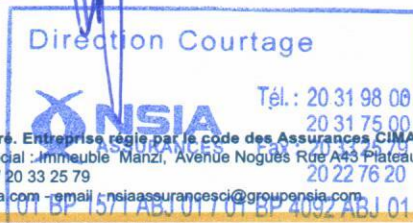
La présente attestation ne peut en aucun cas engager **NSIA ASSURANCES** en dehors des limites et conditions fixées par les clauses et dispositions du contrat auxquelles elle se réfère.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ABIDJAN, le 18 Janvier 2016

POUR L'ASSUREUR

NSIA ASSURANCES



NSIA ASSURANCES

Société Anonyme au capital de F. CFA 2 525 610 000 entièrement libéré. Entreprise régie par le code des Assurances CIMA.
CI - ABJ - 1995 - B - 183349 - Compte Contribuable - 9507932 W - Siège Social : Immeuble Manzi, Avenue Noguès Rue A43 Plateau
01 BP 1571 Abidjan 01 - Tél. : (225) 20 31 98 00 - Fax : (225) 20 22 76 20 / 20 33 25 79
Centre d'Impôts: D.G.E / Régime : Réel Normal - Site Web : www.groupensia.com - email : nsiaassurancesci@groupensia.com



SOCIETE SOS BOULONNERIE
TABLEAU DE GARANTIES ET FRANCHISES A LA POLICE "MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE"
N° 1002 312 16 0003 D
PERIODE DU 1ER JANVIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2016

DESIGNATIONS	GARANTIE OU EXCLUE	MONTANT DE LA GARANTIE (FCFA)	FRANCHISE (FCFA)
I Incendie et Evénements assimilés : Incendie, Foudre, Choc d'un véhicule terrestre, chute d'appareils de navigation aérienne ou d'engins spatiaux, mur du son, fumées, vapeurs émanations			
Bâtiments	GARANTIE	198 000 000	
Matériel, mobiliers, agencements etc...	GARANTIE	1 500 000	
Stock de marchandises fermes tubes, boulons...	GARANTIE	53 000 000	
Pertes indirectes forfaitaires de 10%			
sur bâtiment	GARANTIE	19 800 000	
sur matériel	GARANTIE	150 000	
sur marchandises	GARANTIE	5 300 000	
Privation de jouissance, pertes de loyers	GARANTIE	1 an de loyer	
Recours des Voisins, Tiers, Locataires	GARANTIE	100 000 000	
Risques Locatifs Supplémentaires,	EXCLUE		
Frais de déblai et de démolition	GARANTIE	5% du sinistre	
Frais de déplacement, remplacement, réinstallation, pose et transport	GARANTIE	5% du sinistre	
Frais de mise en conformité	GARANTIE	5% du sinistre	
Frais de clôture provisoire et gardiennage	GARANTIE	5% du sinistre	
Frais et honoraires d'experts	GARANTIE	selon bareme ANECI	
Garantie automatique sur investissements (bâtiments, matériels)	EXCLUE		
Toutes Explosions foudre-chute d'aéronefs-choc de véhicules terrestres	GARANTIE	377 750 000	
II Accidents aux Appareils Electriques Limitation de la garantie par sinistre (1er risque)	GARANTIE	1 000 000	50 000
Frais de Transport et d'Installation et Frais et Honoraires d'Experts	GARANTIE	compris dans la limitation de garantie ci-dessus	
Sous Total INCENDIE			
III Dégâts des Eaux Sur matériel, mobilier de bureau 1er risque	GARANTIE	1 000 000	50 000
Frais Complémentaires y compris les recherches de Fuite	GARANTIE	compris dans la limitation de garantie ci-dessus	
IV Bris des Glaces Limitation de la Garantie par sinistre	GARANTIE	500 000	Néant
Frais complémentaires y compris frais de clôture provisoire et/ou de gardiennage	GARANTIE	compris dans la limitation de garantie ci-dessus	
V Vol dans les Locaux Limitation de la Garantie par sinistre (1er risque) - Matériels, mobilier, stocks	GARANTIE	8 000 000	10% Mini:150 000
- Fonds et Valeurs en tiroir caisse +Hold up (1er risque)	EXCLUE	0	
en coffre-fort + hold up et sur détenteur de clés (1er risque)	EXCLUE	0	
- Détériorations Mobilières et Immobilières	GARANTIE	1 000 000	
Sous Total AUTRES RISQUES			